

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
 ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 TÉLÉPHONE Administration et Annonces 87
 CHEQUES POSTAUX IV B 1318

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernols . . . Fr. 0.20
 Minimum par annonce > 2.-

Suisse > 0.30
 Étranger > 0.40
 (Minimum 10 lignes)

RÉCLAME > 1.-

VOTATIONS DU 11 JUIN

Nous rappelons à nos camarades l'importance des trois votations fédérales du 11 juin.

Les deux premiers projets ont été si réactionnaires qu'ils n'ont pas même obtenu l'approbation de la Chambre Noire issue des élections de 1919. Contraires à toutes les tendances modernes, contraires à tout principe démocratique, échos de la passion et du fanatisme des mauvaises heures de la guerre, elles doivent rencontrer l'énergique opposition de la classe ouvrière.

Nous demandons à nos camarades d'aller avec discipline faire leur devoir en votant

NON! concernant l'initiative sur les naturalisations
NON! concernant l'initiative sur les expulsions

Le troisième objet de l'initiative lancée par l'Union fédérative des fonctionnaires fédéraux demandant que les 60 ou 70 mille ouvriers et employés de la Confédération aient le droit d'être élus au Conseil national.

C'est là un pur postulat démocratique. Bien plus, c'est la réaction salitaire contre les parlements d'incompétence où siègent trop de politiciens et pas suffisamment de représentants des cercles économiques, d'hommes à même de discuter les problèmes professionnels et techniques que nos régies fédérales placent devant les Chambres. Nous devons lutter pour que les patrons comme les autorités communales, cantonales et fédérales garantissent aux travailleurs tous leurs droits de citoyens. Nous ne devons pas tolérer qu'une situation professionnelle puisse enlever à des dizaines de milliers de citoyens un droit découlant de la souveraineté populaire.

C'est une lutte de principe qui est engagée entre la REACTION qui ne songe plus qu'à diminuer les droits démocratiques et les FORCES progressistes qui souhaitent leur développement.

Ouvriers! fonctionnaires! démocrates! progressistes!

Camarades socialistes!
 Tous debout contre la réaction et votez

OUI

Secrétariat du P. S. S.

Le Conseil fédéral et le désarmement

L'Art de tromper les peuples est vieux comme le monde mais il n'a pas dit son dernier mot encore. Ce n'est pas la Société des Nations ni notre Haut Conseil fédéral qui se refuseront à le perfectionner.

La commission chargée d'examiner le rapport sur la II^e assemblée de la Société des Nations vient de siéger. En face des critiques des défenseurs de la Société des Nations ont une réponse toute préparée et dont ils usent avec une prodigalité qui devient humiliante: On a eu tort de croire qu'elle aboutirait si vite dans la réalisation de son programme! Quelle différence de ton avec les envolées enthousiastes et les promesses d'avant le fameux 16 mai 1918! Il faut entendre le paysan Gnaegi dans son gouvernementalisme, qui donnerait la nausée même au catholique Z'graggen, répondre à tout en disant avec un sourire de pleine satisfaction de lui-même: «Ceux qui sont déçus sont ceux qui ont eu des illusions!»

On a beaucoup parlé du désarmement. La délégation socialiste a reproché aux délégués suisses et au Conseil fédéral leur attitude en ce problème. Quoi, vous aviez promis que c'était la marche au désarmement et vous enlevez votre budget? Quoi, la première assemblée a voté une «recommandation» ce qui est plus sérieux qu'une suggestion concernant la limitation des budgets de 1921 et 1922 et vous vous en êtes moqués?

M. Gnaegi, pensant que M. Motta n'était pas de force à répondre à recourir à ce cliché stupide, fait de naïveté, d'ignorance et de mauvaise foi: «Notre neutralité doit être armée!!»

Bref, c'était la rancœur à son comble. Mais voici que nous demandons des explications sur l'article 10 de la résolution votée le 1er octobre 1921 concernant la réduction des armements. Cet article dit qu'il «conviendrait qu'une propagande en faveur de la réduction des armements dans les conditions prévues par le Pacte fût faite avec conviction et enthousiasme parmi toutes les nations.»

Savez-vous ce qu'a répondu M. Motta? Je vous le donne en dix, en cent, en mille! Voici: «Dans l'esprit des auteurs de cette résolution, ce n'est pas la Suisse qui est visée!»

E.-Paul GRABER.

Erratum: En mon dernier article j'avais parlé d'une perle qui aurait mérité d'être enchâssée. Mon ami typo a composé «embrassée». Il ne mérite pas de l'être, lui, pour me faire dire un tel non sens. Quand je le reverrai...!

Ouvriers, soutenez tous LA SENTINELLE, le journal qui défend vos intérêts.

Lettre de Londres

Contrastes

Londres, juin 1922.

Londres a beaucoup moins changé depuis la guerre que la plupart des capitales européennes. C'est toujours la même activité, la même circulation bien ordonnée, la même propreté des grandes rues cimentées ou goudronnées à la perfection et brillantes comme des miroirs. Les parcs publics étalent leurs magnifiques plates-bandes de fleurs et les milliers d'ouvriers, d'employés, de midinettes et de mères de famille passent leur fin d'après-midi sur l'herbe, tandis que les orchestres aux uniformes rouges bercent les foules de musiques lointaines.

Les couples amoureux envahissent tous les bosquets et il règne dans ces jardins géants une gaieté calme et un confortable sans-gêne. Les parcs sont devenus la propriété du peuple. Les gens chics les ont abandonnés. Ils ont les leurs tout autour de la ville. Par cette chaleur africaine, on est heureux de voir cette propriété commune offrir ces grandes étendues de verdure à ceux qui travaillent dur et ferme toute la journée et aussi à ceux qui chôment et dont les taudis sont un vrai foyer d'infection.

Leurs rues à eux ne sont pas si brillantes! La saleté déborde sur les trottoirs. Les portes sont ouvertes. Des familles entières vivent dans une chambre et poussent les lits autour d'une table pour avoir des sièges. Les enfants grouillent sur la chaussée et se disputent de vieilles cigarettes ramassées dans des tas d'ordures.

A Bond Street, à Regent Street, c'est la foule élégante. Il n'y a jamais eu autant d'autos. On fait queue. Des milliers de belles dames se bousculent devant les beaux magasins de chiffons et de bijoux. Le luxe étale ses couleurs tapageuses aux grandes devantures, où tous les prix sont comptés en guinées. Huit louis d'or, dix louis, quinze louis, pour de petites robes de voile ou de soie qui serviront pour une ou deux garden-parties.

Et quand on prétend qu'il n'y a plus de riches! On en voit ici de véritables foules et c'est la première chose qui frappe. Peut-être est-ce une fausse apparence. Peut-être achètent-ils à crédit. Peut-être toute cette vie de luxe repose-t-elle sur un échange de papiers sans valeur, une poudre aux yeux étincelante qui masque une débâcle financière prochaine. On l'entend dire un peu partout.

Mais, en attendant, les autos roulent, les belles dames font queue, les chèques se signent, les robes à dix louis s'envolent comme des nuées de papillons bleus et roses. Les colliers de perles trouvent des centaines d'acheteurs et ce ne sont pas les pauvres ouvrières qui ont travaillé à confectionner ces beaux chiffons de soie qui touchent les sommes folles qu'on encaisse aux guichets. Des dix louis d'une robe, elles n'ont que quelques sous.

Ce qui étonne le plus, c'est la patience de ce grand peuple ouvrier anglais, qui voit tout ce luxe et ne s'indigne pas trop. Il lève les épaules et continue son chemin avec philosophie. Il est bien éloigné de toute révolution. Il ne lit pas même les journaux qui le défendent. Il ne soutient pas le «Daily Herald». A part les belles organisations syndicales, comme la Fédération des mineurs ou des dockers, on sent trop que la masse du peuple est indifférente à sa propre cause collective.

Edm. P.

Un soir à Saint-Petersbourg

C'était pendant l'hiver 1913-1914. La neige qui était tombée en abondance enveloppait toute la ville de sa douceur candide. Elle faisait partout du silence et de la paix. C'est à peine si l'on entendait les traîneaux qui glissaient rapidement sur le sol, ou le son d'une cloche grave tombant d'un clocher bulbeux.

Il y avait, ce soir-là, réception chez la princesse Gladys Petrova Tchitirova, dans son superbe palais de la Znamenskaïa.

Successivement, des automobiles prestes et des traîneaux luxueux aux conducteurs remboursés de triples manteaux, déversaient sous le porche lumineux, des uniformes éclatants, des habits noirs, des toilettes et des bijoux, dévinés sous les amples fourrures. La princesse, Russe par son mariage, mais Anglaise d'origine, était très répandue dans la haute société de la capitale. De ses domaines d'Ecosse, comme des domaines que possédait le prince dans le Caucase, venaient régulièrement les revenus permettant une existence fastueuse.

L'hôtel était magnifique. Encombré d'objets d'art, les murs revêtus de tapisseries précieuses, contenant une galerie de tableaux avec un Van Eyck, un Rembrandt et un Velasquez célèbres, il était intéressant à l'égal d'un musée. Mais, on y allait surtout pour bavarder, apprendre les dernières nouvelles de la politique, de la science et de l'art. Le salon de la princesse était très cosmopolite, et pas un étranger de marque ne venait à Saint-Petersbourg sans y être invité. Les idées les plus folles, les plus excentriques avaient droit de cité dans ce milieu bigarré qui ne s'étonnait de rien.

Ce soir-là, on avait annoncé le professeur Axel Axenfield, connu pour quelques ouvrages de philosophie compliquée que certains initiés déclaraient supérieurs. Chez la princesse Tchitirova, l'occultisme avait toujours été en faveur. Le mystère exerçait sur tous, et surtout chez les oisifs, sa puissante séduction. Le bruit courait que le professeur était un voyant, et mainte élégante espérait qu'il voudrait bien lui dire la bonne aventure.

Aussi quand la princesse présenta son hôte, il y eut un vif mouvement de curiosité. Grand, blond, avec des yeux bleus, d'un bleu extraordinaire, et par instants d'un insoutenable éclat, Axenfield inquiétait par suite de l'impossibilité de lui assigner un âge. Tout en ayant l'air assez jeune, il paraissait avoir déjà vécu très longtemps. Cet aspect indéfinissable lui assura aussitôt un grand prestige.

Après l'avoir regardé, on voulut l'entendre. Il se prêta de bonne grâce à quelques questions générales et répondit par des considérations vagues sur la relativité du temps et de l'espace et l'illusion de la matière, auxquelles on ne comprit rien, mais qui accrurent encore son prestige.

La petite comtesse de Rothenbury, délicieuse écervelée qui avait autant d'amants que de perles, s'était approchée du professeur, comme un moineau rejoint un morceau de pain dans un parc, et se décidant avec hardiesse, elle demanda: — Est-il vrai, Monsieur, que l'on peut voir dans l'avenir?

Axenfield la regarda avec pitié, mais répondit courtoisement: — Assurément, Madame, et cela n'a rien d'extraordinaire. Les paysans dans les champs, les marins sur la mer, pour lesquels l'état du ciel a une si grande importance, ne vous disent-ils pas exactement, d'avance, le temps qu'il fera demain? Il suffit d'observer et de regarder.

— Que voyez-vous?
 — Des écroulements, des catastrophes. La plus formidable tourmente qu'ait connue l'humanité.
 — Mais quoi? La guerre? La révolution?
 — Oui, la guerre avec l'invasion, et la révolution avec la famine, fit le professeur d'un air sombre.

Le scepticisme fut général. La guerre, passe encore, mais l'invasion, l'invasion de l'Empire! La révolution, peut-être bien, mais la famine dans le pays producteur de blé par excellence! Le professeur perdit de son crédit auprès des gens raisonnables.

Mais la petite comtesse tenait à son idée. Le bouleversement général la préoccupait moins que son propre avenir. Audacieuse, elle demanda: — Pouvez-vous me dire comment je dois mourir?
 — Oui, Madame. Vous le voulez?
 — Je l'exige.
 — En prison...

C'était tellement invraisemblable que la comtesse éclata d'un rire charmant. Mais un jeune homme s'élança, très pâle, comme pour la défendre, et interrogea à son tour: — Et moi, Monsieur?

— D'une balle au front, en pleine bataille. Un brillant officier de marine se présenta: — Et moi?
 — Jeté à l'eau par vos marins.

La précision de ces réponses, malgré l'énormité de leur invraisemblance, avait causé un malaise; la princesse voulut le dissiper en s'offrant en victime: — Vous, princesse, dit Axenfield, vous vendrez des journaux à la porte des restaurants.

Cette fois, la joie fut générale. Le professeur avait la plaisanterie un peu lugubre, mais il plaisantait, et sa façon était imprévue. Et le financier Isaac Isaakoff, persuadé que l'aventure était sans risque, questionna à son tour: — Oh! vous, Monsieur, répondit le professeur, c'est bien simple. Votre destinée est de faire des affaires. Vous en ferez. Mais je veux vous révéler un détail curieux: vous affranchirez vos lettres pour l'Europe avec des timbres-poste de 22,500 roubles...

Isaac s'esclaffa. Tout le monde fut rassuré, après le petit frisson de terreur qui avait un instant parcouru ces êtres frivoles, et les oracles du mage furent classés parmi les plus audacieuses facéties de la saison.

Jules Destrée.

P.-S. — Tout ceci n'est, bien entendu, qu'une fantaisie littéraire. Seule, l'existence du timbre de 22,500 roubles est vraie; je l'ai vu. Ce qui eût été d'une invraisemblance bouffonne il y a huit ans, est aujourd'hui réalité.

Un attentat contre Scheidemann

BERLIN, 5. — Le «Lokalanzeiger» apprend de Cassel:

Le bourgmestre Philippe Scheidemann a été l'objet d'un attentat hier après-midi de la part d'un jeune homme de 22 ans. Celui-ci, qui n'est pas encore arrêté, a versé un acide sur Scheidemann alors que ce dernier se promenait. Scheidemann est tombé sans connaissance, mais il est bientôt revenu à lui. D'autres détails manquent à l'heure actuelle.

BERLIN, 5. — Le «Lokalanzeiger» apprend encore ce qui suit au sujet de cet attentat:

L'auteur de l'attentat a dirigé contre Scheidemann une balle en caoutchouc avec une pointe d'acier, d'où il fit sortir un liquide. Immédiatement après, l'inconnu a pris la fuite.

Scheidemann a tiré deux coups de feu contre lui sans l'atteindre. Après le deuxième coup, Scheidemann s'est trouvé affaibli, mais il est revenu rapidement à lui et a pu être conduit à la maison. L'auteur de l'attentat aurait quitté Cassel dans une voiture de chemin de fer de quatrième classe.

La belle occasion

La réaction se manifeste partout où elle en a l'occasion. En refusant au personnel fédéral d'être représenté au parlement, elle a non seulement en vue de se débarrasser de quelques témoins gênants des incuries administratives, mais aussi de prouver sa puissance à ceux qui pourraient encore en douter.

Dans un discours qu'il prononçait au Grand Conseil vaudois, un ancien haut fonctionnaire fédéral qui avait oublié, à l'époque, de s'appliquer à lui-même l'incompatibilité contenue à l'art. 77 de la Constitution (puisqu'il était, à la fois directeur du ravitaillement et conseiller national) reprochait au Conseil fédéral de diminuer son autorité en discutant avec les représentants du personnel! Ainsi la pensée qui guide nos amateurs d'incompatibilité... pour autrui est clairement exprimée: c'est le despotisme dans toute sa pureté.

Pour ces gens-là, qui en sont encore aux conceptions sociales d'il y a près d'un siècle et qui renient même celles qui furent défendues par les grands fondateurs de leur parti politique, il n'y a qu'une manière de gouverner, de diriger; c'est la manière forte. Ces «républicains» sont des autocrates aux yeux desquels les salariés n'ont que le droit de travailler, d'obéir et de se taire, dussent-ils être traités en esclaves et subir les plus grandes privations.

On comprend qu'avec une pareille mentalité on ne puisse souffrir la présence à ses côtés au Conseil national de modestes travailleurs des entreprises publiques, assez osés pour tenir tête à «l'élite intellectuelle» contenue dans la députation bourgeoise, ainsi qu'aux sept génies formant le Conseil fédéral suisse.

En somme, c'est toute la question des droits des travailleurs à participer à la gestion des affaires qui est en jeu. Après quelques hésitations, les dirigeants «par droit divin» de la politique nationale et des affaires se sont ressaisis; ils ne veulent plus céder même une parcelle de leurs privilèges de classe; la perspective de devoir tenir compte des opinions et avis des fonctionnaires employés ou ouvriers leur est insupportable; la nécessité d'un partage honnête des droits et des devoirs, dans une société constituée normalement, ne leur est pas encore apparue; elle ne leur apparaîtra que quand la classe ouvrière, unie au personnel des transports, sera redevenue assez consciente et assez forte pour imposer à nouveau sa volonté; quand la crise ne mettra plus les travailleurs à la merci des possédants. Ce qui arrivera certainement un jour, car, ici-bas, tout se paye, l'égoïsme et la méchanceté comme le reste.

Mais en attendant, puisque la réaction veut profiter du désarroi social pour remettre les travailleurs sous le joug, il est indispensable que nous nous défendions partout où cela est possible; à chaque tentative de sa part, nous devons répondre en déployant le maximum de résistance. Sur le terrain économique, cette résistance est actuellement très difficile. Par contre, sur le terrain politique, elle est encore fort réalisable, grâce aux droits démocratiques qui nous font l'égal du conseiller national Bersier lui-même. Aussi serions-nous bien coupables si nous ne cherchions pas à tirer le plus grand profit possible de ce moyen suprême de faire opposition aux adversaires de la classe ouvrière.

La votation du 11 juin est une occasion de montrer à nos rétrogrades qu'il y a toujours en Suisse une majorité de citoyens disposés à faire échec à leur triste politique de caste. Pour cela, il faut entraîner les travailleurs au scrutin pour les faire voter contre les deux initiatives réactionnaires que vous connaissez et pour donner leur approbation à l'initiative fixant les droits à l'éligibilité du personnel fédéral.

Que tous ceux qui veulent mettre un frein aux menées anti-sociales et anti-démocratiques des «réacs» aillent au scrutin et y conduisent leurs amis et connaissances, pour y déposer un NON résolu pour les initiatives concernant les expulsions et les naturalisations et un OUI non moins résolu en faveur de la reconnaissance absolue du droit d'éligibilité du personnel des administrations nationales.

Faire ce geste si simple, si peu coûteux et si peu compromettant, et entraîner les indifférents et les incertains, vaudra mieux pour la défense des intérêts ouvriers que toute autre manifestation plus tapageuse. Quoique sourde aux bons sentiments, la bourgeoisie au pouvoir entend le langage des urnes quand il sait être assez précis et convaincant!

Donc, tous à la besogne, camarades, d'ici à dimanche et nous pourrons saluer une nouvelle victoire de la démocratie et du travail sur les faux démocrates de ce pays. M.

L'aviateur Emile Johner a été étouffé par une dent!

Son ensevelissement a lieu aujourd'hui à Rochefort

L'aviateur Johner sera enseveli mardi 6 courant à Rochefort (Neuchâtel), lieu de sa naissance.

L'autopsie a permis de constater que le malheureux pilote ne portait aucune blessure. La mort est due à la présence d'une dent brisée par le choc et qui, projetée dans le poumon par le larynx, a provoqué la mort par étouffement.

On croit que l'arrêt du moteur serait la conséquence d'un mouvement instinctif du passager, qui aurait saisi la double commande.

JURA BERNOIS

ST-IMIER. — Le synode des Eglises jurassiennes. — Mardi soir, 6 juin, à 8 h. 15, le synode ecclésiastique réformé du Jura s'ouvrira par un culte public au Temple de St-Imier. On y entendra une prédication de M. le pasteur Ecuyer, de la musique et un travail sur l'histoire et l'état actuel de la paroisse de St-Imier. Tous nos paroissiens et paroissiennes y sont chaleureusement invités. Ils seront les bienvenus aussi à la séance du lendemain, où l'on discutera des intérêts de nos églises jurassiennes.

Les cloches seront sonnées le mardi soir et le mercredi matin, de 8 h. à 8 h. 15.

VILLERET. — Assemblée de parti. — Les camarades sont convoqués pour mardi soir, à 8 h. et quart, au Cercle ouvrier, en assemblée de parti, à l'effet de prendre position pour les votations et élections du 11 juin prochain concernant les autorités administratives du district, autorités judiciaires cantonales et du district, initiatives fédérales et cantonales, élection de l'officier et du suppléant à l'Etat-Civil.

Que chacun prenne à cœur son devoir de citoyen. *Le Comité.*

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les libéraux neuchâtelois et les votations. — Les délégués du parti libéral neuchâtelois ont décidé à l'unanimité de rejeter les trois initiatives sur lesquelles le peuple suisse est appelé à se prononcer le 11 juin prochain. Ils se sont prononcés en outre contre la révision de la Constitution neuchâteloise qui prévoit l'éligibilité en faveur des ecclésiastiques et l'abaissement de l'âge de l'éligibilité de 25 à 20 ans.

Enfin, en ce qui concerne la révision constitutionnelle qui prévoit la prolongation de 3 à 4 ans de la durée des législatures du Grand Conseil, les délégués libéraux ont décidé de laisser la liberté de vote aux électeurs.

Et les radicaux. — De leur côté, les délégués du parti radical neuchâtelois se sont prononcés contre les trois initiatives fédérales et contre la révision constitutionnelle concernant l'éligibilité des ecclésiastiques et l'âge de l'éligibilité, mais pour la prolongation des législatures du Grand Conseil.

Maison de Santé de Préfargier. — Communiqué. — Le 73e rapport de la Maison de Santé de Préfargier vient de paraître et nous y relevons qu'en 1921 le nombre des malades fut encore en décroissance sur celui des années précédentes. Il y eut 67 entrées au cours de l'année et un total de 193 malades soignés (86 hommes et 107 femmes). Au 31 décembre, on comptait un effectif de 116 malades en traitement (50 hommes et 66 femmes). On peut envisager que le nombre réduit des malades tient à plusieurs facteurs parmi lesquels il faut probablement faire entrer en ligne de compte les circonstances économiques défavorables et l'abstention persistante de la clientèle étrangère.

Parmi les malades entrés, les Neuchâtelois sont représentés par le 64,17 %, les Confédérés par le 32,83 % et les étrangers par le 2,98 %, et dans les sorties il y a 31,16 % de guérisons, 25,97 % d'améliorés et 23,37 % de stationnaires. Il y a eu 10 décès.

La sécheresse de 1921 a amené de graves perturbations dans l'établissement, les sources qui l'alimentent ayant complètement tari pendant plusieurs semaines. Ce n'est que grâce à l'obligeance de la commune de St-Blaise qu'on a pu faire face à cette situation critique qui fut la cause de gros ennuis.

Le résultat financier de l'année accuse une légère amélioration sur celui des années précédentes et cela, en bonne partie, par le fait de la diminution du prix du combustible et grâce à un généreux don de 10,000 fr. de Mme Vianelli-Borel, à Paris, qui a diminué le déficit d'autant. Ce déficit est de 43,026 fr. 50 et il est loin d'être couvert par les revenus du Fonds de Dotation de l'établissement. Il est à prévoir qu'il en sera ainsi aussi longtemps que la situation économique actuelle ne se sera pas améliorée. Le prix de la journée a été de 8 fr. 08 et il n'est pas compensé par le prix de pension payé par la plupart des malades. Ceux de 1^{re} classe deviennent l'exception

et de plus en plus ceux des autres classes sollicitent des réductions ou recourent à l'assistance des Communes pour bénéficier des plus bas prix.

SERRIERES. — Concert public. — Voici le programme du concert de jeudi 8 juin donné par L'Avenir de Serrières, sous la direction de M. Canepa, à Serrières : 1. « Marche du bataillon 37 », par F. Reitz ; 2. « Avril en fleur », Ejal ; 3. « Ouverture », P. Canepa ; 4. « Branche de lilas », fantaisie, Maillochausi ; 5. « Cavatina », Opéra Ernani, par Verdi ; 6. « Canari », valse, Canepa ; 7. Marche, E. Kaeser.

CERNIER. — Conférence publique. — M. le professeur Desfossez donnera mercredi soir, 7 juin, à 20 heures, à la salle du Tribunal, une conférence publique sur la normalisation dans l'industrie horlogère. Les ouvriers intéressés par cette question actuelle sont invités à y assister.

NEUCHÂTEL

Concert public. — Programme du concert donné par l'Harmonie, mercredi, à 20 heures et demie, au Jardin Anglais, sous la direction de M. P. Jaquillard :

1. « Allegro militaire », Friedmann ; 2. « L'Arlesienne », farandole, G. Bizet ; 3. « Le Retour à la Vie », valse, Chabas ; 4. « Marche de concert », G. Doret ; 5. « Hylda », polka pour piston, L. Reynaud ; 6. « Carnaval parisien », morceau de genre, F. Popy ; 7. « Marche des Francs-Tireurs », Teike.

LE LOCLE

Solidarité chez nous. — Les Loclois ont eu le privilège de voir défiler dans les rues du Locle un fort contingent de cyclistes ouvriers venus de Berne, Bienne, Neuchâtel, Fleurier et La Chaux-de-Fonds.

Après s'être rendue aux Brenets, la colonne a passé devant le nouvel Hôtel-de-Ville, où la Sociale et une foule nombreuse leur accusaient une chaleureuse bienvenue. Après un arrêt assez court au Cercle, la cavalerie rouge repartait pour La Chaux-de-Fonds.

Disons que tout le matin une foule nombreuse circulait dans nos murs pour y recevoir nos cyclistes ouvriers. *Victor.*

Comité du Parti. — Séance importante, mardi soir, à 8 heures, au Cercle.

Association romande des Chorales ouvrières. — Les sections sont avisées que la tombola s'est tirée lundi 29 courant et que des listes de tirage leur seront envoyées. En cas d'oubli, les réclamer au Caissier central (Charles Patthey, Pignons 13, Le Locle).

De même, nous prions les sections qui auraient des propositions à formuler pour le prochain congrès qui aura lieu le 16 juillet prochain de les faire parvenir au président central, Edouard Sarbach, Girardet 8, jusqu'au 15 juin, au plus tard. *Comité central.*

Fête cantonale de la Croix-Bleue

La fête cantonale de la Croix-Bleue a eu lieu, comme d'habitude, le lundi de Pentecôte, à Neuchâtel. Comme préambule à cette manifestation, la Croix-Bleue de notre ville a eu, dimanche soir, en son local, une séance de préparation au cours de laquelle elle a enrôlé sous sa bannière 22 nouveaux membres.

Cette séance, présidée par M. Paul Borel, président cantonal, et agrémentée par les productions du Chœur mixte et de l'Harmonie, fut des plus charmantes et intéressantes. Ce fut une bonne préparation à la journée qui devait suivre.

L'Espoir, société d'abstinence pour la jeunesse, a — par l'exécution d'un chant spécial — su jeter la note gaie en cette occasion.

Puisse, cette soirée passée ensemble sous la Croix du Christ et autour de l'étendard de la Croix-Bleue encourager nos nouveaux membres et raffermir chacun dans le chemin où il est placé.

Le lundi matin, de bonne heure, notre ville était réveillée par les accents allégres de la toujours si dévouée Harmonie de la Croix-Bleue, suivie de plus de 200 personnes se rendant au chef-lieu, où avait lieu la mobilisation du bataillon neuchâtelois de la Croix-Bleue.

Dès 8 heures, la place de la Gare, à Neuchâtel, accuse une animation inaccoutumée. Déjà cinq

corps de musique sont prêts à accompagner les colonnes d'abstinents venant de nos six districts, qui, à 8 h. 30, s'ébranlent aux sons du carillon des clochers et aux accents vaillants des musiques du Locle, de La Chaux-de-Fonds, de La Sagne, des Eplatures, du Val-de-Ruz et de Neuchâtel. Plus de 2,000 abstinents sont comptés au cortège.

Le culte de fête, présidé par M. le pasteur Albert de Pury, des Eplatures, prêchant sur le livre de Joë, en exhortant les fidèles à avoir la vision simple d'une Croix-Bleue, progressant toujours, augmentant non seulement en nombre, mais aussi, croissant et réclamant le secours de Dieu. La Croix-Bleue est une œuvre de toute nécessité qui doit être au premier plan des œuvres philanthropiques de la société actuelle.

M. Paul Borel, dans son rapport présidentiel, passe en revue nos différentes sections du canton, qui sont au nombre de 39, constate chez des unes des déficiences, chez d'autres des progrès même encourageants et termine son rapport sous une impression bienfaisante : ce fut une bonne année, une année au cours de laquelle bien des visages nouveaux sont venus s'enrôler sous le drapeau de la Croix-Bleue neuchâteloise.

A midi eut lieu un grand cortège, à travers les différentes rues et toujours conduit par nos infatigables musiciens. A part les nombreux groupes figurant au cortège, l'on pouvait remarquer une délégation d'Alsace-Lorraine en costumes nationaux, jetant ainsi une note gaie à la fête.

A 1 heure après-midi, deux grands bateaux transportaient cette foule si nombreuse de l'autre côté du lac, à Chevroux, où devait avoir lieu la seconde manifestation. Belle et agréable promenade fut cette partie de la fête.

A Chevroux, c'est des cœurs de Vaudois qui nous reçoivent, pleins de chaleur et de reconnaissance ; c'est M. le syndic qui vient à notre rencontre, c'est les autorités qui se joignent à notre fête. De bons discours en vaudois sont prononcés, puis a lieu sous les ombrages la seconde réunion présidée par M. Georges de Rougemont, pasteur à Areuse. Mais l'heure du départ arrive trop tôt, et il faut songer au retour. Il est 5 heures lorsque les bateaux lèvent l'ancre et prennent la direction de Neuchâtel. A 6 heures, ils nous déposent au Quai Osterwald, d'où toutes les fanfares se rendent devant le monument de la République pour l'exécution des morceaux d'ensemble dirigés par la main du maître A. Miéville, directeur de la Musique de Neuchâtel. Ce fut beau, impressionnant d'entendre ces accords harmonieux de 250 fanfaristes jouer à pleins poumons ; leurs instruments parlaient au cœur de chacun, d'espérance et de délivrance, et la fête fut déclarée close.

Le soir avait lieu au Temple du Bas une séance présidée par M. Aug. Lemaitre, pasteur à Genève. Aujourd'hui a lieu l'assemblée cantonale des délégués, où d'intéressantes questions seront discutées et où l'on entendra un intéressant travail de M. G. de Tribolet, agent de la Croix-Bleue, à La Chaux-de-Fonds, sur ce sujet si actuel : « Une question brûlante » (Note jeunesse). En résumé, ce fut une journée d'encouragement, une journée où l'on puise de nouvelles forces spirituelles si nécessaires pour vaincre les difficultés que l'on rencontre sur le chemin et surtout une journée de concentration, où le bataillon neuchâtelois des abstinents — des buveurs d'eau — put une fois de plus affirmer ces principes.

L'œuvre est immense, mais il manque des moissonneurs. Prions donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers.

Il serait injuste de terminer sans adresser des remerciements à nos fanfares toujours à la brèche et dont la tenue hier leur a valu des félicitations. Merci, amis fanfaristes du canton et continuez à sonner de vos trompettes pour la Gloire de Dieu et pour l'avancement de notre œuvre si chère à tous. *M. Montandon.*

LA CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque du Cercle ouvrier

La Commission de la Bibliothèque fera l'inventaire des livres dès le 10 juin. Tous les lecteurs qui détiennent des livres sont invités à les rendre jusqu'au 10 juin au plus tard. Nous prions instamment tous les détenteurs de livres de bien vouloir nous rendre ce service afin qu'un travail sérieux de révision puisse s'opérer.

Commission de la Bibliothèque.

Courses scolaires

Les Ecoles secondaires sont parties en excursion ce matin. Les classes inférieures rentrent ce soir déjà, tandis que les élèves de l'Ecole normale et du Gymnase supérieur font des courses de trois jours dans les Alpes. Voici les buts choisis :

Gymnase, 2^{me} année B. — St-Blaise et la Tène.

4^{me} année A. — Villiers, Chuffort, Lignières, La Neuveville, Ile de St-Pierre.

4^{me} année B. — Villiers, La Dame, St-Blaise, La Tène.

5^{me} année. — Les Tours d'Aï et de Mayen, le Chamossaire.

6^{me} et 7^{me} années. — Le Vanil Noir et la Dent de Folliéran.

8^{me} année. — La Tour Salière et visite du barrage de Barberine.

Les autres classes du Gymnase ainsi que l'Ecole supérieure des jeunes filles se rendent à Chevroux et à Estavayer par bateau spécial.

Les trois classes de l'Ecole normale vont à Lucerne, au Pilate, au Rütli, la Chapelle de Tell et à l'Axenstrasse.

Camp des Eclaireurs

Plus de 300 éclaireurs du canton ont campé samedi, dimanche et lundi au sud-est du Bois du Couvent, sur le pâturage de la Commune. Ils y avaient dressé leurs tentes et leurs cuisines. Un nombreux public assista à leurs jeux et concours, dont voici les résultats obtenus par les patrouilles :

Eclaireurs : Loup, Bôle-Colombier, 285 ; Aigle, La Chaux-de-Fonds, 269,25 ; Mouette, Bevaix, 267,50 ; Ecureuil, La Chaux-de-Fonds, 264,25 ; Pavot, Neuchâtel, 263,50 ; Cerf, Bevaix, 259,25.

Rovers (aînés) : Aigle, Neuchâtel, 281,75 ; Elan, Le Locle, 270,25.

Districts : 1. La Chaux-de-Fonds, moyenne 240 ; 2. Boudry, 237.

De leurs chefs nous ont assuré qu'ils s'efforcent de débarrasser ces organisations de leur caractère patriotard et militariste. Il existe du reste une association internationale qui contribue à développer l'esprit internationaliste. Comme aussi ils substituent l'initiative individuelle à la discipline militaire.

Communiqués

Les communications avec l'Au-delà

Après le « prince des poètes français », M. Paul Fort, la seconde conférence française sera donnée, mercredi 7 juin, à 20 h. 30, à la salle de Beau-Site, par M. le Dr Octave Béliard, professeur à Paris, chevalier de la Légion d'honneur et croix de guerre, qui s'est distingué par la vulgarisation de ses études sur le monde du mystère, qu'il a mis à la portée de tous.

Le sujet est passionnant entre tous : « Les communications avec l'Au-delà » (le monde invisible et ses habitants, les apparitions, les évocations diaboliques, les fantômes des vivants, l'évocation des morts, le spiritisme).

Le conférencier n'est point un savant ennuyeux et pédant ; c'est un orateur de premier ordre, un causeur exquis, qui tiendra ses auditeurs sous le charme.

La location est ouverte au magasin de musique Beck.

Malgré le local choisi, cette conférence n'a aucun caractère religieux.

Notre cinéma d'été

De nombreux témoignages élogieux nous sont parvenus au sujet de l'installation du Cinéma d'été dans le jardin de la Brasserie de la Grande-Fontaine. L'abondance des matières nous oblige à les renvoyer. Bornons-nous pour l'instant à dire qu'ils sont unanimes à reconnaître que l'installation est parfaite et que le programme, notamment « Le crime du Bouif », est d'une interprétation supérieure à tout ce que nous avons pu voir jusqu'à ce jour.

Convocations

BERNE. — Section socialiste romande. — Assemblée mensuelle, mercredi 7 juin, à 20 heures, à la Maison du Peuple. Ordre du jour important ; votation du 11 juin ; causerie du camarade Paul Perrin, conseiller national. Présence indispensable pour tous les membres.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

Une Honnête Femme

PAR

HENRY BORDEAUX

(Suite)

Elle salua Mme de Chéran d'une inclination de tête, et Georges Artène, tout en s'occupant d'elle, dit à son mari avec un sourire :

— Les femmes heureuses, personne ne leur fait la cour. Et les vieux messieurs ont le privilège d'être leurs cavaliers.

Il ajouta, comme s'il répondait à la réflexion de Mme de Chéran.

— Les femmes trop belles non plus ne sont pas entourées. La beauté, la vraie beauté, isole comme la vertu.

La joue de Mme Ferrière s'empourpra ; elle rougissait encore comme une jeune fille. Berthe de Chéran, ironique et féline, l'observait, outrée de sa présence et multipliant les grâces.

Paul, un peu gêné de son amour conjugal, versait le champagne et assurait le service. Mais Georges Artène, perspicace et, malgré l'âge, faisant la roue, mit son petit monde à l'aise par sa manie de dissenter :

— Les hommes, ne le croyez-vous pas, détestent perdre leur temps. Ils n'attaquent pas les citadelles bien gardées.

— Il y a des surprises, fit Berthe, frondeuse.

— Et aussi, répliqua le vieillard en fixant la jeune femme et Paul Ferrière, des résistances imprévues.

Mme de Chéran comprit l'allusion et voulut y répondre en inquiétant Germaine Ferrière qui écoutait au hasard, sans prendre aucun intérêt à ces propos :

— Les faiblesses des femmes, dit-elle, font la réputation des hommes.

— Notre respect, reprit M. Artène, vous élève si haut que vous ne pouvez plus tomber sans dommage.

Paul intervint avec une phrase d'avocat qu'il débita en riant :

— Notre respect hypocrite qui, dans l'échelle morale, met au même rang le « galant homme » et l'« honnête femme ».

Surpris, l'ancien magistrat fixa le jeune homme :

— Galant homme n'a pas le sens que vous lui donnez.

— Non, mais le choix des mots est assez expressif.

Distraite, Mme Ferrière éparpillait sur son assiette la salade russe, et Mme de Chéran jouait de son écharpe. M. Artène prit une mine découragée :

— Vous passez à l'ennemi, mon cher.

Berthe se tourna vers sa voisine :

— L'ennemi, c'est nous.

Le vieillard sourit :

— Noire ennemi, c'est notre maître.

Et comme il aimait à discourir, il ébaucha une théorie :

— Paul, mon ami, ne confondez jamais dans vos jugements les passions de l'homme et celles de la femme ; car leur nature est différente. Le

caprice, prompt à naître et prompt à mourir, nous est réservé.

— Par exemple ! protesta Berthe.

— Mais la femme nous dépasse infiniment en amour. La passion la prend toute, quand nous ne lui donnons souvent ni le cœur ni le cerveau.

Mme de Chéran se fâcha :

— C'est absurde... et commode pour vous.

Germaine Ferrière, consultée par sa voisine, fut embarrassée, rougit et répondit :

— Je n'ai jamais réfléchi à ces choses.

— Les femmes ne les comprennent pas, continua M. Artène. Un homme qui aime une femme peut en désirer une autre. Une amoureuse ne pense qu'à son amour.

— Nous sommes toujours vos dupes, conclut Berthe.

— Et c'est pourquoi un bon mari peut être infidèle, et non pas une honnête femme.

Mme Ferrière regarda son mari, et ce regard doux et vainqueur signifiait : « Ce vieillard est un fou. »

Mais le fou ne s'arrêta plus. Il s'approuvait lui-même :

— Evidemment, évidemment. Une femme peut pardonner à son mari ; un mari ne pardonne pas à sa femme.

— Et pourquoi ? réclama Berthe avec chaleur, tandis que l'agrafe de son corsage glissait de nouveau et dégageait la jolie épaule ronde. Je ne saisis pas la différence.

— Un mari qui pardonne ne peut pas oublier.

— Il en est qui oublient, fit Paul sans conviction personnelle.

— Il en est aussi qui ferment les yeux. Il en est encore qui utilisent les succès de leur femme. Mais vous aurez beau dire : l'honnêteté de l'homme en amour n'est pas celle de la femme.

Par politesse plutôt que par intérêt, et pour ne pas garder un silence trop prolongé, Mme Ferrière interrogea l'orateur :

— Et la femme, croyez-vous qu'elle puisse oublier ?

M. Artène la considéra avec une curiosité sympathique :

— Sans doute. Et quelquefois elle aime davantage l'infidèle.

— Oh ! moi, dit Berthe, qui dans les théories ne voyait que des personnes, si mon mari me trompait...

— Que feriez-vous ? demanda Paul que cette idée invraisemblable amusait.

Et M. Artène lança :

— Vous prendriez les devants.

Il reçut un coup d'éventail sur les doigts.

Déjà quelques jeunes filles et leurs cavaliers se levaient de table en quête des violons.

— Je vous conduirai où l'on danse, dit l'ancien magistrat en offrant le bras à Mme Ferrière.

A votre âge, on doit raffoler de la valse.

Gracieuse, Germaine répondit presque avec confusion :

— Merci, Monsieur, je n'aimais à danser qu'avec mon mari, et il paraît que ce n'est pas convenable.

Au son de l'orchestre, Paul s'enfuyait en bostonnant avec Mme de Chéran. Elle fut la première essoufflée ou fit semblant de l'être, et implora du repos :

— Nous serons très bien dans ce coin de la serre. *(A suivre.)*



Groupement des Sociétés locales

Toutes les sociétés affiliées au Groupement des Sociétés locales sont priées de prendre part à la réception de la Musique „Les Armes-Réunies“, rentrant du concours de Dijon, avec les magnifiques résultats que l'on sait.

Rendez-vous de toutes les délégations avec leurs bannières, mardi à 19 1/2 heures, devant le Cercle des Armes-Réunies, rue de la Paix 25.

5760 Le Comité.

Municipalité de St-Imier

Les électeurs de la circonscription politique de Saint-Imier sont convoqués pour les **samedi 10 juin**, de 8 à 10 h. du soir, et **dimanche 11 juin 1922**, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, au local des votations, Halle de gymnastique, afin de se prononcer à l'urne sur les votations et élections ci-après :

Au fédéral :

1. Initiative populaire concernant la naturalisation.
2. Initiative populaire concernant l'expulsion pour atteinte à la sécurité du pays.
3. Initiative populaire concernant l'éligibilité des fonctionnaires fédéraux au Conseil national.

Au cantonal :

1. Loi sur les pensions de retraite des ecclésiastiques.
2. Loi sur l'assurance mobilière contre l'incendie.
3. Loi concernant les mesures à prendre contre le phylloxera.
4. Election du Préfet.
5. Election du Président du Tribunal.
6. Election de 4 Juges et de 4 Juges suppléants des Tribunaux de district.
7. Election du Préposé aux poursuites et faillites.
8. Election de 12 Jurés cantonaux.
9. Election de l'Officier de l'Etat-civil et de son suppléant.

Le Conseil municipal a désigné les bureaux électoraux devant fonctionner pour ces votations et élections. En cas de ballottage, le second tour de scrutin aura lieu le **25 juin 1922**.

Le registre des votants est déposé au Secrétariat municipal, à la disposition des citoyens qui voudraient le consulter, jusqu'au jeudi 8 juin 1922. Les ayants droit au vote qui jusqu'à cette date n'auraient pas encore reçu leur carte de vote (carte violette) peuvent la réclamer personnellement ou par écrit signé, au Bureau du Secrétariat municipal, jusqu'au samedi 10 juin à midi.

Saint-Imier, le 3 juin 1922.

Au nom du Conseil municipal :

Le Président,
E. CHAPPUIS.

5750

Temple de Saint-Imier
Mardi 6 juin, à 8 h. 15

Culte Public
pour l'ouverture du **SYNODE DU JURA**

Prédication de M. le pasteur H. ECUYER
Chœurs et musique instrumentale.
Historique de la Paroisse.

Tous nos paroissiens y sont chaleureusement invités. On sonnera les cloches de 8 h. à 8 h. 15. **Le Conseil de Paroisse.**

Sandales



PRIX DE RÉCLAME 5460

CHAUSSURES KURTH & Cie
La Chaux-de-Fonds Téléphone 22.91 Balance 2

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital, fr. 120,000,000 Réserves, fr. 33,000,000

La Société de Banque Suisse reçoit des dépôts de fonds contre

Obligations

(Bons de caisse)

pour une durée de 3 à 5 ans ferme au taux de

4 1/2 %

Ces obligations sont remboursables à échéances fixes; elles sont munies de coupons semestriels.

La Banque prend le timbre fédéral d'émission à sa charge. 5357

Elle bonifie sur **LIVRETS DE DÉPÔTS** un intérêt de

4 %

Tous les jours de beau temps à la Grande Fontaine :: CINEMA PATHE au Théâtre en cas de pluie

Le Crime du Bouif

6 actes absolument sensationnels
1 1/2 heure de rires ininterrompus

5745

Prix des places : Au Théâtre, prix habituels - Au Jardin, 95 ct. à toutes les places



POUR BIEN SE RASER!!!

Rasoirs, vrais Gillette, dep. fr. 7.-
Lames de Gillette, la pièce 45 ct.
la douz. fr. 5.-
Rasoirs anglais et suisses dep. 4.50
Pinceaux et Blaizeaux dep. 1.50
(Ne perdant pas les soies)
Savons à barbe en bâton «Gibbs»
depuis fr. 1.25
Poudre de savon, moussant bien,
depuis 75 ct. 5627
Glaces à poser et à suspendre. Glaces-nécessaires sur pied. Blocs contre le feu du rasoir. Crayons contre les coupures. Cuir à aiguiser les rasoirs, dep. 1 fr. pièce. Appareils à aiguiser les James Gillette.

Parfumerie C. DUMONT
Léopold-Robert 12 - La Chaux-de-Fonds

AVIS

5731

De graves faux bruits ayant été répandus contre moi, et par vengeance, par quelques individus aussi bêtes que méchants, contre qui d'ailleurs des plaintes pénales sont dirigées, je prie la population de ne tenir aucun compte de ces bruits mensongers. Je me réserve en outre de sévir selon la loi contre toutes personnes qui colporteront ces faux bruits.

R. CHOPARD, fabricant d'horlogerie
Rue Numa-Droz 59

Au Magasin Rue de la Serre 61 et sur la Place du Marché

Belles bondelles vidées à fr. 2.- le demi-kilo
Collins à fr. 1.- le demi-kilo
Tel. 14.54 Se recommande,
5758 M^{me} DANIEL.

Camisoles

à jour (filet)
depuis fr. 1.50 jusqu'au plus fin. - Ouvert et moitié ouvert.
Se recommande 5694

ADLER

Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds

MODES

Rabais sur tous les chapeaux
Se recommande
M^{lle} HENTZLER
Envers 7 5665 Le Locle

A LA FOURMI

PREMIER-MARS 5
Pantalons de travail
5656 depuis Fr. 9.50

LIBRAIRIE

du Premier-Mars 5
A. KRÖPFLI
achète aux meilleurs prix, tous livres, bibliothèques, estampes, manuscrits, etc. Pour lots importants se rend sur place. 5517

Demandez

le Catalogue mensuel des livres
Estampes, Autographes
de la 5085

Librairie A. CIANA

3, Rampe de la Treille
GENÈVE
ENVOI FRANCO

Vélos

Plusieurs occasions réelles à enlever de suite : 1 Alcyon, état de neuf, 1 boyau de rechange 220 fr. ; 1 Touriste, léger, état de neuf, fr. 180 ; une bonne routière, fr. 100 ; 1 Motocyclette, 2 1/2 HP, pneu neuf, revisée, fr. 375 ; 3 bicyclettes de dame, neuves et garanties, fr. 195. - S'adresser GODEL, comptoir de cycles, Le Locle. 5743 P10227Le

SIRAL

la meilleure crème pour chaussures
En vente partout

Colonies de Vacances

La situation de beaucoup de familles rend les Colonies de Vacances plus indispensables que jamais !

Le Comité recommande la collecte par pochettes fermées que distribuent les élèves des écoles; il supplie chacun d'accueillir gentiment les enfants qui prennent de la peine pour leurs petits camarades.

Qu'on donne ou qu'on ne puisse pas donner, le geste de solidarité des jeunes collectrices et collecteurs mérite une réception aimable. 5736

Terplex

est à la fois une lessive excellente et un moyen de blanchiment du linge des plus pratiques. Par l'oxygène qu'il contient, il fait les deux opérations en même temps et, non content de cela, il désinfecte et parfume le linge, tout cela sans travail supplémentaire. 5497

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

J. VÉRON, GRAUER & Co
La Chaux-de-Fonds 3834

Expéditions de tous genres
Services spéciaux pour l'horlogerie
Formalités en douane - Contrôle et Garantie

Bureaux à Morteau, Pontarlier, Vallorbe, Bellegarde, Genève, Marseille, Le Havre, Brigue, Domodossola

Café-Restaurant

à vendre 5530
situé aux environs immédiats de la ville, d'un excellent rapport, et comprenant : Maison d'habitation, écurie, jeu de boules fermé, terrain appartenant de 8000 m². Reprise fin octobre 1922. Conditions avantageuses. Facilités de paiement. - Adresser les offres sous P22257C à Publications, La Chaux-de-Fonds.

ROBES confectionnées
éponges fantaisies,
toutes teintes, forme chic, la robe
Fr. 18.50 4348

Costume Tailleur
serge tout laine, dernier chic
Fr. 59.-

Maurice Weill
Rue du Commerce 55
LA CHAUX-DE-FONDS

SCALA ET PALACE

Ce soir, avec cette annonce
deux 5746
personnes paient une place

LA PERLE DE L'ORIENT

L'enfance qui meurt

Drame émouvant de la famine russe tourné sur les lieux

Le match Carpentier - Ted - Lewis

Boucherie-Charcuterie

1^{er}-Mars 11 9721

Toujours bien assortie en
Viande, Saucisse, etc.
à prix avantageux
Mercredi et Samedi
sur la Place du Marché
Se recommande, J. FRÜH.

La Société Générale d'Assurances contre les accidents et la responsabilité civile

„ZURICH“

informe son honorable clientèle qu'elle a nommé :

M. HENRI-VIRGILE SCHMID
20, RUE DE LA SERRE, 20 5715

comme Agent pr le District de La Chaux-de-Fonds

CERTIFICAT

« Moi, soussigné, déclare avoir été soigné pendant plusieurs années et par différents docteurs, pour une maladie d'estomac, sans avoir pu réussir à me guérir; on me conseillait même de me faire opérer.

Ayant entendu causer des bonnes cures que faisait Monsieur RUPP, je me décidai d'aller le consulter; je n'ai eu qu'à me féliciter de ma décision, car, de suite, j'ai vu une amélioration et je suis maintenant guéri.

Je ne puis donc que recommander à ses bons soins toutes les personnes souffrant de l'estomac.

FRITZ BLATTER, Le Locle. »

Pour renseignements par correspondance, s'adresser à M. RUPP, rue de France 14, Le Locle. 5648

Commune du Locle Mise à ban

La Commune du Locle met à ban ses propriétés de Montperreux, de la Combe-Girard, du Communal, du Communet, de la Pluie, Montpugin, de la Joux-Péllet, des prés du Nouveau Collège, de l'Argillat, de la Côte des Envers, des Pignons, des Abattes, des Jeannerets, des marais des Jeannerets, des Billoides, du Col-des-Roches, de la Rançonnière, de la Greque, de la Combe Bichon et des Petits-Monts, ainsi que la place de jeu de Beau-Site qui ne peut être utilisée que pour les enfants des classes.

En conséquence défense est faite :

1. de circuler dans les prés et dans les plantations, d'établir des sentiers autres que ceux qui sont dus, de faire des dépôts ou d'étendre du linge sur les dits fonds et, en un mot, d'y causer des dommages.
 2. de couper, d'arracher ou d'enlever des plantes, troncs, souches, branches, racines, terre, sable, gravier, gazon, ainsi que de mutiler ou d'écarter les arbres;
 3. de faire du feu dans l'intérieur ou aux abords de la forêt ou des plantations;
- Une surveillance active sera exercée et les contrevenants seront poursuivis.
Les parents seront rendus responsables des actes de leurs enfants.

Conseil communal.

Mise à ban autorisée.
Le Locle, le 2 juin 1922.
Le Juge de Paix.
BRANDT.

Vente aux Enchères Publiques d'un fonds de magasin

Le mercredi 7 juin 1922, dès 14 heures, à la rue Frits-Courvoisier 7, il sera vendu par voie d'enchères publiques un fonds de magasin comprenant :

Chocolat, café, thé, cacao, tomates, thon, sardines, fèves, macarons, pois, confiture, farine, pâtes alimentaires, maïs, savon, savonnettes, broches, balaïs, Sigoline, encensement, bougies, alcool à brûler, allumettes, cigares, cigarettes, tabac, épices diverses, peignes, barettes, pressions, lacets, épingles, vins, limonade, bananes, vitrines, cassiers, tiroirs, un lot de bonbonnes, bidons et bouteilles vides, ustensiles divers, etc., etc.

Vente au comptant suivant la L. P.

OFFICE DES POURSUITES :
P30031C Le préposé,
5744 A. CHOPARD.

D^r H. MONNIER

Médecin-Chirurgien
12, Pont, 12
DE RETOUR
P22332C 5753

Tapiserie - Décoration
MEUBLES - Literie - Réparations
Téléphone 2201

Sacs de Touristes

depuis le meilleur marché jusqu'au plus soigné

Se recommande, 5658

ADLER

Léopold-Robert 58
LA CHAUX-DE-FONDS

A louer chambre meublée, indépendante et chauffée, située au soleil. Paiement d'avance. - S'adresser rue du Progrès 91, au 2^{me} étage. 5748

A vendre belle poussette, sur courroies, foncée, fr. 75.-. S'adresser au bureau de La Sentinelle. 5752

A vendre une poussette blanche, 1 fauteuil de bureau usagé, 1 lit à 2 personnes, en très bon état. - S'adr. rue de Gibraltar 8, au magasin. 5747

A vendre poussette à prix avantageux. - S'adresser à M^{me} Voltery, Jonchères 29, Saint-Imier. 5713

A vendre beaux enfourrages, traversins, taies d'oreillers, draps de lits neufs. - S'adresser chez Mme Guggenheim-Blum, rue du Parc 69, au rez-de-chaussée. 5567

A vendre 1 potager à 2 trous avec bouilloire et une lampe à suspension électrique. - S'adr. Parc 132, 2^{me} étage à gauche. 5699

A remettre à jeunes gens honnêtes et solvables, chambre à deux lits, avec bonne pension. Prix fr. 4.-. S'adresser Temple-Allemand 71, à côté de l'épicerie Moser. 5724

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 3 juin 1922

Promesses de mariage. - Perret, Jules-Samuel, employé de commerce, Neuchâtelais, et Bierberg, Sibilla, colfieuse, à Bruxelles.

Décès. - 4798. Bollat née Iseli, Marie-Louise, épouse de Auguste, Bernoise, née le 5 avril 1852. Incinération n° 1232 : Zürcher, Arnold-Aimé, fils de Arnold et de Julie-Alice née Bovard, Bernois, né le 24 février 1903.

VILLERET

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra.

Madame et Monsieur Emile Lauber-Buchser et leur fille Yvette, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame Anna BUCHSER

décédée à Berne, samedi 3 juin, après une courte maladie, dans sa 63^e année. 5755

L'ensevelissement aura lieu à Berne, le mardi 6 juin 1922. Domicile mortuaire: Hôpital de l'Isle, Berne. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

UNE EXPERIENCE DE COLONISATION

Les coopératives italiennes obtiennent 100,000 Ha de terrain en Russie

MILAN, 6. — (Dernière heure). — L'Avanti annonce que les représentants des Coopératives et du consortium des coopératives métallurgiques ont signé avec un représentant russe un contrat par lequel la Russie met à la disposition des coopératives italiennes 100,000 hectares de terrain dans la région méridionale du Don. Cinquante mille paysans italiens seront prochainement envoyés dans cette région par les coopératives. Ces ouvriers seront choisis dans les régions les plus éprouvées par le chômage. L'accord entrera en vigueur seulement après la ratification par le gouvernement italien et par le gouvernement russe. Il s'agit d'un contrat dont les premières bases furent jetées à Berlin et qui s'est conclu pendant la conférence de Gènes, par un envoyé du commissariat russe de l'agriculture. Ce consortium métallurgique aura la tâche de fournir les instruments de travail. Il s'agit en substance d'une expérience de colonisation agricole.

La brouille dans les milieux ouvriers d'Italie

MILAN, 6. — Dernière heure. — Le « Corriere della Sera » annonce que la C. G. T. italienne serait décidée à rompre le pacte d'alliance avec le parti socialiste si celui-ci ne se met pas d'accord sur une formule de conciliation dans le sens collaborationniste. La C. G. T. désire obtenir cette collaboration.

L'« Avanti » annonce qu'avant la convocation du Conseil national du parti aura lieu une rencontre entre la direction du parti et le comité directeur de la C. G. T., pour échange de vue.

Un match mouvementé

Le public et les footballeurs s'empoignent
COPENHAGUE, 6. — Agence Ritzau. (Dernière heure). — Le lundi de Pentecôte a été disputé à Copenhague, entre une équipe danoise et des joueurs professionnels anglais venus de Glasgow, un match de football qui s'est malheureusement terminé par des scènes regrettables. Au début de la seconde mi-temps, l'arbitre avait dû mettre hors jeu un joueur anglais qui jouait « unfair ». Sur ces entrefaites, les Anglais firent montre d'une brutalité plus grande encore, ce qui mit le comble à l'émotion du public, surtout lorsque les Anglais, peu avant le shoot final, exigèrent un « coup franc » qui leur fut refusé.

Quand les Anglais quittèrent le terrain, une rixe éclata et l'un d'eux fut si fortement roué de coups que force fut de l'emmener à l'hôpital, inanimé. La police a dispersé la foule.

Une cloche de 500 kilos tombe au milieu d'une rue

ANVERS, 6. — Avant-hier soir, les cloches de l'église Saint-Augustin sonnaient à toute volée, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte. Tout à coup, par suite d'une cause encore inconnue, la grande cloche « Augustinus » se détacha et tomba avec un grand fracas au milieu de la rue où elle se brisa, projetant ses débris dans toutes les directions. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

L'état de Lénine est désespéré

LONDRES, 5. — Havas. — Mme Philippe Snowden, qui prend une part active au mouvement travailliste anglais, est rentrée ce soir de Berlin. Elle a confirmé l'information selon laquelle l'état de Lénine serait désespéré. Lénine souffre d'une affection mentale et il n'y a aucun espoir de le guérir.

Accident de montagne. Deux morts

WASSNE, 5. — Trois jeunes gens de la Société de la jeunesse catholique de Bâle, les nommés Fritz et Hans Benz, et Emile Bruderlin, qui faisaient une ascension, ont fait une chute sur le versant uranais du Sustenpass, le lundi de Pentecôte à 8 heures du matin. Les deux premiers ont été tués, et le jeune Bruderlin blessé.

Courrier loclois

A propos des normes de chômage

La deuxième conférence des représentants des associations et sociétés locales, convoquée pour vendredi passé par le Cartel syndical cantonal, a continué l'examen de la question de la réduction des normes de chômage et de ses répercussions sur la vie économique et sociale de notre cité. Elle a décidé d'envoyer aux autorités fédérales et cantonales la requête suivante :

Le Locle, le 2 juin 1922.

Aux autorités fédérales et cantonales,

Monsieur le président et messieurs,

Emues par les répercussions désastreuses qu'aura sur la vie commerciale et sociale de notre cité, la réduction des normes de chômage, décidée par le Conseil fédéral, le 3 mars écoulé, les sociétés politiques, économiques et d'agrément soussignées, après avoir examiné sérieusement et objectivement cette importante question, ont décidé d'appuyer les démarches faites par les autorités communales auprès du Conseil fédéral en vue d'obtenir, pour nos régions montagneuses, le maintien des normes prévues à l'article 8 de l'arrêté fédéral sur l'assistance des chômeurs du 29 octobre 1919.

Si les chômeurs se sont acquittés assez régulièrement de leurs loyers et de leurs dettes alimentaires jusqu'à maintenant, il n'en pourra certainement plus être de même si, dès le 1er juin, s'appliquent dans notre commune les nouvelles normes de chômage.

Propriétaires, commerçants et sociétés locales, qui subissent depuis plus de 2 ans les contre-coups de la crise industrielle, redoutent une nouvelle réduction des secours aux chômeurs et demandent instamment aux autorités compétentes de bien vouloir continuer le paiement des indemnités sur la base des normes appliquées jusqu'à maintenant.

En vous remerciant d'avance, nous vous pré-

sentons, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Cette requête a été signée par les représentants des associations et sociétés ci-après : Société Suisse des Commerçants, des maîtres boulangers, des propriétaires, des Coopératives Réunies, de la Croix-Bleue, de la Maison du Peuple, des Bons-Templiers, Sociétés de secours en cas de maladie : La Sécurité, Le Progrès, La Mutuelle des Horlogers, des Monteurs de Boîtes, La Vaudoise, Caisse maladie F. O. M. H., La Prévoyance cantonale ; Union ouvrière, Cercle ouvrier, Parti socialiste, Parti grutléen, Parti communiste, Musique militaire, Union instrumentale, La Sociale, Fanfare de Tempérance, Orchestre Aurore, Société théâtrale La Littéraire, La Théâtrale ouvrière, Sociétés de chant : La Chorale, L'Espérance ouvrière, La Liederkrantz, Chœur mixte Amitié ; Vélo-Clubs : La Pédale Locloise, Solidarité, L'Edelweiss ; Société fédérale de Gymnastique, Olympia ouvrière, Foot-ball-Clubs : Le Locle, Gloria, Sylva ; Socialistes chrétiens, Chœur des anciens de l'Eglise nationale, Chœur des anciens de l'Eglise indépendante. Au total, 41 sociétés.

LA CHAUX-DE-FONDS

Comité de la Vente

Le Comité de la Vente se réunira demain soir, mercredi, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

Les cyclistes ouvriers à La Chaux-de-Fonds

Les membres des vélo-clubs « Solidarité » ont donc passé la soirée de samedi et la journée de dimanche dans notre ville. Ils ont laissé partout un excellent souvenir et fait une très bonne impression.

Samedi soir, le Cercle était très animé pour les recevoir. Tour à tour, Emile Rutscho et Christian Brunner souhaitèrent, le premier en français, le second en allemand, la bienvenue à nos visiteurs. Nous eûmes le regret d'apprendre que la pluie avait empêché les Balois de se joindre à la colonne. Puis ce furent l'orchestre du Cercle et le Sängerbund qui récréèrent nos amis.

Dimanche, la population de notre ville eut le plaisir d'admirer le défilé imposant de plusieurs centaines de cyclistes ouvriers. Ce fut une véritable démonstration de la solidarité.

Nous souhaitons que ces quelques heures passées chez nous laissent à nos camarades un agréable souvenir. Ils ont été reçus par un radieux soleil et une chaude camaraderie. Aussi ces rencontres doivent-elles renforcer les liens d'amitié nous unissant les uns aux autres. Il ne reste donc qu'à récidiver.

Les succès des Armes-Réunies

La musique Les Armes-Réunies de notre ville vient de remporter de nouveaux succès au concours international de Dijon. Elle concourait donc en division excellence et avait pour rivale une société belge. Les Armes-Réunies ont obtenu un premier prix à vue, un premier prix d'exécution, un premier prix de direction et deux premiers prix des solistes, les frères Rodé. Voilà qui fait honneur aux musiciens et à leur directeurs. Aussi méritent-ils des félicitations.

Les Armes-Réunies rentreront ce soir à 20 heures 34.

Groupement des sociétés locales

Les sociétés affiliées au Groupement des sociétés locales sont priées de consulter l'annonce paraissant dans ce numéro et les concernant.

Le Dr Favre, candidat à la justice de paix

Ne riez pas, M. le Dr Favre est candidat à la justice de paix. Un groupe de citoyens, deux au moins, ont déposé à la préfecture une liste portant son nom. L'élection populaire est ainsi rendue obligatoire, puisqu'il y a lutte entre le Dr Favre et notre camarade Georges Dubois.

M. le Dr Favre a avisé la préfecture qu'il était consentant.

TRISTE ACCIDENT

Un enfant de 4 ans, victime d'une arme à feu

Dimanche matin, à 11 heures, le jeune Judicie, âgé de 17 ans, oncle du petit André Fahrny, 4 ans, profitait de la radieuse matinée pour aller se promener dans les bois avec son petit neveu. Pour se distraire, le jeune homme avait emporté avec lui un petit flobert. Arrivé dans le bois, croyant l'arme non chargée, le jeune J. se mit à l'examiner. Soudain, un coup partit, atteignant le petit André dans le ventre. Le drame se produisit rapide. Une fois de plus, l'imprudent manquement d'une arme à feu faisait une victime et jetait une honorable famille dans la douleur.

L'oncle ramena son neveu en toute hâte à la maison et de là le petit André fut conduit à l'hôpital.

On tenta immédiatement l'extraction de la balle, mais hélas ! l'enfant avait été si grièvement atteint qu'il mourait dans la nuit.

On imagine la souffrance des parents et le désespoir du pauvre jeune homme qui, par une fatalité, a blessé mortellement un neveu pour lequel il avait la plus tendre affection.

Nous compatissons à la douleur de ces pauvres gens et nous leur disons, au nom de chacun, la sympathie qui les entoure et la part que notre population prend à leur deuil.

Une bagarre

Dans la nuit de dimanche à lundi, après boire, une bagarre s'est produite en dessous du Reymond. Deux promeneurs entraient de la Corbatière. Pour un motif futile, l'un d'eux se mit à injurier son voisin. Des injures on passa aux coups. Bilan de la chicane : une jambe brisée.

Un agent qui passait entendit les appels au secours et se porta à l'aide de la victime qui fut conduite à l'hôpital.

L'Ecole de Commerce en course

Les classes de l'Ecole de Commerce sont parties ce matin. Voici les buts des courses :

Tête-de-Ran-Mont-Racine. — Moron. — Weissenstein. — Petite-Scheidegg.

Pour la défense des 8 heures

Ce soir à 5 h. 45, Manifestation

Les attentats à la loi des huit heures se succèdent ! Les ouvriers ne peuvent rester indifférents. Les pouvoirs publics, par l'organe du Conseil fédéral, donnent la main aux prolongeurs des heures de travail qui — ô logique ! — opèrent pendant que le pays entier est privé d'occupation. Le patronat n'est même pas capable de fournir vingt-quatre heures de labeur aux salariés pendant le cours d'une semaine et il prétend aujourd'hui lui en mettre jusqu'à 52 et davantage sur les épaules. Comment peut-il expliquer une telle attitude ? Il dit que c'est pour surmonter la crise, en stimulant la production. Mensonge, puisque la crise est venue à la suite d'une surproduction aiguë, d'un amas de stocks qui congestionna le marché et l'immobilisa.

La vérité, il faut la chercher ailleurs ; les baisses de salaires ont frappé la classe ouvrière à coups redoublés. Le patronat escompte maintenant tout le parti qu'il en va tirer en payant ses ouvriers à des taux de misère. Il veut encore augmenter son profit futur en augmentant les heures qu'il paye désormais moins que rien ! Un ouvrier à la journée, selon le beau calcul de ces messieurs, qui ont appris l'art de profiter pendant les années grasses de la guerre, ne recevra pas un maravedis de plus en 52 heures, si possible 60, qu'en 48.

Une preuve que la manœuvre réactionnaire est une affaire de gros sous, à enlever de la poche des prolétaires abattus par la crise, est donnée par l'argumentation suivante qu'on entend de la bouche même du patronat :

Nous avons demandé, disent certains exploités, la prolongation à 52 heures pour nous éviter le paiement du 25 % prévu par la loi pour les heures supplémentaires.

Cette réplique en dit long sur les intentions de ces bons patrons, qui préchent la collaboration de classe à condition que les ouvriers soient toujours les bons moutons qui se laissent gentiment tondre.

Cette campagne a peut-être encore un autre but plus habile. En allongeant le temps de travail, le patronat espère mettre la classe ouvrière qui chôme devant l'éventualité d'une nouvelle baisse de l'indemnité de chômage. C'est une façon détournée de diminuer encore des allocations déjà misérables. Les ouvriers ne peuvent à aucun prix entrer dans la discussion qui s'engage sur un ton pareil.

Partout ils vont réagir avec l'énergie que donne la volonté de vaincre. Ils sont devant une bataille dont dépend leur sort économique. Ils se trouvent aux prises avec une manœuvre qui tend à briser d'une manière définitive le fruit de ses conquêtes matérielles et morales, conquêtes réalisées après des années et des années de luttes pacifiques. Ils ne se laisseront pas arracher les huit heures, chiffre autour duquel se cristallise tout ce qu'il y a de noble, de raisonnable, de profondément humain, dans l'idéal du travail organisé.

C'est pourquoi l'Union ouvrière et la F. O. M. H. de La Chaux-de-Fonds organisent pour ce soir une manifestation à laquelle tout citoyen doit assister.

Le rendez-vous pour cette importante manifestation a lieu à 17 heures trois quarts (5 h. 45) sur la Place de l'Ouest. Le cortège sera conduit par La Persévérante. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le caractère de cette protestation contre les audaces de la réaction.

Personne ne peut garder une indifférence en face de cette protestation ouvrière. Ouvriers, sans distinction d'opinion, vous serez tous présents.

Rendez-vous : Place de l'Ouest

Chronique sportive

FOOTBALL

Météor bat Chaux-de-Fonds par 2 buts à 0

Météor, que nous avons déjà eu l'occasion de voir il y a deux ans, ne vaut pas Sparta que nous applaudissons l'année dernière. Si les joueurs de Météor, combiné bien, ils n'ont cependant pas la précision de ceux de Sparta dans les passes et surtout dans les shoots au goal. Si les avants tchèques avaient envoyé moins souvent le ballon au-dessus de la barre et aux côtés du but, le résultat aurait été différent.

Le résultat de dimanche n'indique pas la force des équipes. Celui de 2 à 1 ou de 1 à 0 aurait été plus conforme au jeu. C'est dire que Chaux-de-Fonds n'était pas beaucoup inférieur à Météor. La force de ce dernier réside dans sa défense qui ne laisse rien passer. C'est en vain que Wyss et ses coéquipiers essayèrent de tromper les arrières, ils arrêtaient tout. Chaux-de-Fonds eut le tort de se relâcher trop tôt, car ils auraient pu faire mieux. Nous avons même espéré qu'ils égaliseraient. La ligne des avants, à l'exception de Perrenoud que nous avons vu mieux jouer, fut bonne. La ligne des demis aussi. Le centre, Donzé II, a cependant le gros tort de trop garder le ballon. Il devrait le passer beaucoup plus vite aux avants, il risquerait moins de se le faire voler. Chez les arrières, Hoesli fit une belle partie, ainsi que Naef, de Cantonal, qui remplaçait Mauch. Naef, qui est un excellent demi, donnera aussi un très bon arrière. Il l'a prouvé hier. Il marque bien son joueur et dégage puissamment. S'il a eu quelques loupés, il a cependant fort bien tenu sa place. Ainsi que Chodat, qui a retenu ce qu'il a pu.

Le premier but a été marqué durant la première mi-temps, après quinze minutes de jeu, sur pénalty ; le second, peu avant la fin de la partie.

Red-Star bat Etoile, 5 à 0

Aussi cuisante fut-elle, cette défaite est honorable pour Etoile, car notre club local recevait une

équipe de première force. Les joueurs d'Etoile en parurent eux-mêmes surpris et ne parvinrent pas à se ressaisir. Ils furent débordés par la vitesse et par la science. Les avants de Red-Star combinèrent merveilleusement bien et gagnaient en vitesse tous les joueurs d'Etoile. Jorin lui-même, qui vient de faire deux belles parties contre Servette et Cantonal, était impuissant à retenir cette fougue. Le ballon lui passait entre les jambes, sous le nez, sans qu'il s'en rende compte. Glasson eut beau faire preuve d'agilité, et Probst venir à la rescousse des arrières, les avants de Red-Star les gagnaient. Aussi fallut-il toute la science et l'adresse de Wuilleumier pour empêcher un désastre. Cependant, elles furent mises cinq fois en défaut. Si trois buts étaient inarrêtables, deux auraient pu être retenus, surtout un des deux si Wuilleumier n'avait pas quitté trop tôt le seuil de son sanctuaire.

La supériorité de Red-Star ne s'affirma pas dès le début. Il fallut même 20 minutes de jeu avant que le premier but soit marqué. Et ce fut le seul de la première mi-temps qui dura 40 minutes. Au cours de la seconde mi-temps, quatre buts vinrent augmenter le score.

Chez les visiteurs, la ligne d'avants est remarquable, le centre-avant est un virtuose du football. Il possède toute la science et l'agilité du joueur. Il ruse, trompe les arrières, répartit le jeu et shoote au goal avec une égale habileté. Les demis soutiennent efficacement les avants et se replient rapidement. Les arrières sont remarquables. L'un d'eux pratique admirablement bien le jeu de tête et Gamblin dégage avec maîtrise. Aussi les avants d'Etoile ne parvinrent-ils que rarement devant le but que défend Chayriguès. Ce dernier eut très peu à faire.

Cependant, Etoile perdit une ou deux belles occasions de marquer. Sa ligne d'avants a connu l'inconvénient d'être trop souvent remaniée au cours de la saison. Elle contient, aux côtés de Franz et Meyer, de jeunes éléments prometteurs. La ligne des demis constitue le point fort de l'équipe. Nous avons déjà parlé des arrières et de Wuilleumier. Disons encore que ce dernier eut de superbes arrêts.

Red-Star a donné hier une belle leçon de football. Aussi ses joueurs furent-ils acclamés quand ils quittèrent le terrain pour gagner les automobiles qui devaient leur permettre d'atteindre leur train au Locle.

Les matches de lundi

Bâle bat Wurzbourger Kickers, 2 à 1. Altona-Hamburg bat Bâle, 6 à 0. Black-Stars (Bâle) bat Friedberg, 2 à 1. Fribourg-en-Brigau bat Soleure, 3 à 1 et 5 à 1. Wurzbourger Kickers bat Lausanne-Sports, 3 à 2. Leipzig bat Lucerne, 2 à 0. Tournoi de Zurich : Victoria-Hamburg bat Blue-Star, 1 à 0 ; Blue-Star bat Zurich, 1 à 0 ; Victoria-Hamburg et Zurich, 1 à 1. Fribourg bat Munich, 4 à 2. Wurzbourger Kickers bat Servette, 5 à 4. A Berlin, Union Charlottenbourg et Young-Fellows (Zurich), 1 à 1.

A Baden, Bruhl (St-Gall) bat Old-Boys (Bâle), 4 à 0 (Coupe Och).

Nouvelles sportives de l'étranger

Football. — Le champion anglais de 1921, Burnley, a battu dimanche l'équipe nationale italienne par 3 à 1. Liverpool, champion de 1922, a battu à Gènes le Genova Cricket par 4 à 1.

Cyclisme. — Le champion suisse de vitesse Ernest Kaufmann, courant au vélodrome de Milan, a battu l'Italien Bergamini et le Français Schilles. Au Parc des Princes, à Paris, a été couru le championnat de France 100 km. ; il a été gagné par Charles Sérès, qui a couvert le parcours en 1 h. 28' 7" 4/5 ; 2. Ganay, à 3 tours ; 3. Godivier, à 3 tours et demi.

ATHLETISME

Concours local de l'Olympic

Le Société d'éducation physique l'Olympic a fait disputer son concours de société, sur son terrain à la Charrière, dont voici les résultats :

Pentathlon (5 épreuves) : 1. F. Kaempf, 2287 points ; 2. G. Matthey, 2229 ; 3. H. Müller, 2190 ; 4. M. Ducommun, 2151 ; 5. L. Frey, 1832 ; puis viennent : A. Béguin, M. Robert, Ch. Schwar, G. Magnin, A. Ducommun, F. Buri, M. Krattiger, W. Blaser, H. Miserez, J. Vermot, A. Jeanneret, F. Tièche, M. Humbert-Droz, G. Wuilleumier.

Décathlon (10 épreuves) : 1. F. Kaempf, 4519 points ; 2. M. Ducommun, 4437 ; 3. H. Müller, 4159 ; 4. G. Matthey, 4060 ; 5. A. Ducommun, 3268 ; puis viennent : A. Béguin, M. Krattiger, W. Blaser, F. Tièche, A. Jeanneret.

Nos Informations

En raison de l'abondance de nos informations particulières, nous avons dû réduire aujourd'hui, au minimum, le service général des dépêches. Nous d'ailleurs qu'il y a peu d'événements saillants à l'étranger comme en Suisse.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	47.40 (47.85)	47.80 (47.85)
ALLEMAGNE	1.85 (1.85)	1.975 (2.—)
LONDRES	23.33 (23.27)	23.44 (23.37)
ITALIE	26.95 (27.—)	27.35 (27.40)
BELGIQUE	43.70 (43.60)	44.30 (44.40)
VIENNE	—03 (—03)	—06 (—06)
PRAGUE	9.85 (9.80)	10.35 (10.40)
HOLLANDE	202.75 (202.25)	204.25 (203.75)
MADRID	82.— (81.75)	83.50 (83.25)
NEW-YORK :		
Cable	5.18 (5.19)	5.28 (5.29)
Chèque	5.16 (5.17)	5.28 (5.29)